



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

C99.225.14MR*2013-42

Québec, le 14 mars 2020

Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Suivant un accord de principe survenu entre les groupes parlementaires, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse à compter de 9 heures, ce mardi 17 mars 2020 selon l'horaire qui sera déterminé par l'Assemblée. Je vous indique qu'un accord a été convenu entre les groupes parlementaires afin de procéder selon les modalités spécifiées dans une motion qui sera présentée dès l'ouverture de la séance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre du Québec,

François Legault